

Lundi 10 janvier 2022
Province de Québec
MRC de Mékinac
Municipalité de Grandes-Piles

Le conseil de la municipalité de Grandes-Piles siège en séance ordinaire ce lundi, dix janvier deux mille vingt-deux par voie visioconférence à 16 h 27, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents à cette visioconférence: Mesdames les conseillères Martine Muller et Doriane Demers-Toutant ainsi que Messieurs les conseillers Jean-Claude Coydon, Frédéric Harnois, Jacques Lemay sous la présidence de madame la maire Caroline Clément.

Chacune de ces personnes s'est identifiées individuellement.

Absent : Monsieur Michel Sesena

Assistent également à la séance, par visioconférence: Monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et greffier-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Grandes-Piles à une séance ordinaire tenue le lundi dix janvier deux mille vingt-deux à 19 h 30 au Centre communautaire, 650, 4^e Avenue, le tout conformément aux dispositions du code municipal.

Ouverture de la séance : 16 h 27

ORDRE DU JOUR

Mot de la maire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 6 décembre 2021
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire 20 décembre 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire 20 décembre 2021
5. Liste des comptes
6. Correspondance :
 - A) STRATÉGIE QUÉBÉCOISE SUR LES AIRES PROTÉGÉES
 - B) FLEURONS DU QUÉBEC
 - C) APPARTENANCE MAURICIE
7. Avis de motion pour le règlement de carrières et sablières 2022
8. Avis de motion pour le règlement 568-UR-2022
9. Adoption du 1^{er} projet de règlement 568-UR-2022
10. Résolution : Acceptation du budget de l'office municipal d'habitation de Mékinac (OMH)
11. Résolution : Date de la présentation et dépôt du budget municipal 2022
12. Résolution : Renouvellement contrat avec la SPA Mauricie
13. Résolution : Demande programme Emplois d'été Canada (EEC) 2022
14. Résolution : Gagnants du concours « Grandes-Piles en lumière »
15. Affaires nouvelles
16. Période de question
17. Levée de l'assemblée

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON 2022-01-001
APPUYÉ PAR MADAME MARTINE MULLER
ET RÉSOLU
QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire 10 janvier 2022 soit adopté tel que rédigé.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

ATTENDU la séance ordinaire du 6 décembre 2021;
 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARTINE MULLER 2022-01-002
 APPUYÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS
 ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2021

ATTENDU la présentation et l'adoption du programme triennal d'immobilisation à la séance extraordinaire du 20 décembre 2021;
 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME DORIANE DEMERS-TOUTANT 2022-01-003
 APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
 ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2021

CONSIDÉRANT la résolution du programme d'aide à la voirie locale;
 ATTENDU l'adoption de la résolution dans le procès-verbal du 20 décembre 2021;
 IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2022-01-004
 APPUYÉ PAR MADAME DORIANE DEMERS-TOUTANT
 ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

5. LISTE DES COMPTES

Liste des comptes payables-Décembre 2021			
	Fournisseur	Détails	Montant
1	Fin. Banque Nationale	Remb. Capital & intérêts-prêt Asphaltage	36 935.00 \$
2	Beauvais ... avocat	Honoraires prof. Renouvellement convention collective	1 272.77 \$
3	Beauvais ... avocat	Honoraires prof. Litige - Resto de la Berge	1 465.46 \$
4	Bell Mobilité	Frais tablettes & cellulaires-facture 01/12/2021	997.52 \$
5	BMK	Contrat de déneigement - secteur des Estacades	8 371.86 \$
6	Mme Caroline Clément	Remboursement achats cadeaux-noel des enfants	781.36 \$
7	Desjardins-Gestion	Frais REER-directeur et employés-Décembre 2021	1 269.25 \$
8	Environnement Nordique	Plans & devis enrochement-protect marina & quai mun.	6 981.57 \$
9	Eurofins/ Environnex	Frais analyse eau potable-facture au 31/12/2021	798.21 \$
10	FQM	Frais inscription formation urbanisme-Laurence B.	655.55 \$
11	FQM	inscript.formation traitement eaux usées-Laurence B.	655.55 \$
12	Hydro-Québec	Électricité bureau municipal-fact. au 30/11/2021	766.95 \$
13	Hydro-Québec	Électricité salle communautaire-fact. au 25/11/2021	1 803.05 \$
14	Hydro-Québec	Électricité salle communautaire-fact. au 25/12/2021	2 204.77 \$
15	Les compteurs Lecomte	Achat compteur d'eau & antenne cellulaire-puits mun.	4 190.67 \$
16	JY Martel Transport Inc.	Frais vidange et disposition rebuts-conteneur garage	632.36 \$
17	MRC de Mékinac	Frais enfouissement et vidanges des boues-Novembre	5 656.38 \$
18	Gr. Pelletier Entretien	Achat sable et sel (camion 10 roues)-entretien trottoirs	586.37 \$
19	Les portes Ro-Ma	Frais réparation porte garage municipal	901.69 \$
20	M. Mario Provencal	Service conciergerie-Décembre 2021	829.42 \$
21	Régie Incendie St-M.	Quote-part 2022-1/ 4. = (19%)+ séc.civile & 1ers rep.	20 385.18 \$
22	Savignac Réfrigération	Achat et installation 8 thermopompes-salle commun.	27 490.52 \$
23	Service Cité Propre	Frais cueillette et transport ordures-Décembre 2021	3 103.37 \$
24	SPA Mauricie	Frais entente de service -2022	2 000.00 \$

25	Sûreté du Québec	Quote-part Sûreté du Québec	39 800.50 \$
26	Groupe Synergis	Demande de CA-marina-projet bras de mer	5 280.23 \$
27	La Capitale Assurances	Assurance collect.-directeur & employés-Janvier 2022	2 302.85 \$
28	Desjardins	Frais service TPV-Novembre 2021	534.68 \$
29	Salaires nets élus	2021-12-31	4 173.57 \$
30	Salaires nets-Employés	2021-12-31	19 690.68 \$
31	Remise-Déduction à la source	part des employés-décembre 2021	7 869.76 \$
32		part employeur-Décembre 2021	3 920.92 \$
33			
34	Total autres factures		5 710.23 \$
	Total des factures à payer au 10 janvier 2022		220 018.25 \$

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON 2022-01-005
 APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
 ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à payer et ratifier les comptes au 10 janvier 2022;

QUE tout excédent budgétaire aux comptes à payer et au procès-verbal sera comblé par des affectations au surplus accumulé.

6. CORRESPONDANCE

A) STRATÉGIE QUÉBÉCOISE SUR LES AIRES PROTÉGÉES

La municipalité reçoit le plan de conservation de la Réserve de biodiversité projetée de Grandes-Piles régi par la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

B) FLEURONS DU QUÉBEC

Les Fleurons du Québec nous font parvenir une attestation officielle de notre résultat, soit 4 fleurons! La municipalité a su bonifier considérablement son pointage pour atteindre 4 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années.

C) APPARTENANCE MAURICIE

Appartenance Mauricie nous fait parvenir une lettre de remerciements suite à notre contribution au calendrier historique 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME DORIANE DEMERS-TOUTANT 2022-01-006
 APPUYÉ PAR MADAME MARTINE MULLER
 ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte la correspondance du mois de décembre 2021.

7. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT CARRIÈRES ET SABLÈRES

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR JACQUES LEMAY qu'à une prochaine séance, un règlement sur les carrières et sablières 2022 sera adopté.

Pour l'exercice financier municipal de 2022, les montants applicables au calcul des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière, publiés à la Gazette officielle du Québec numéro 25 du 19 juin 2021 sont de 0,61 \$ par tonne métrique et de 1,16 \$ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant est de 1,65 \$ par mètre cube.

8. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT 568-UR-2022

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON, qu'un règlement 568-UR-2022 concernant une modification au règlement relatif à la création d'un comité d'urbanisme sera présenté et adopté.

9. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 568-UR-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Grandes-Piles a adopté le règlement relatif à la création d'un comité d'urbanisme 213-91;
ATTENDU QUE le conseil désire apporter d'autres modifications à l'article 3.3 du règlement 213-91 comme suit :

3.3

Le comité est composé de 3 membres du Conseil municipal et de 4 résidents de la municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution du Conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON 2022-01-007
APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
ET RÉSOLU
QUE le conseil municipal de Grandes-Piles adopte le 1^{er} projet de règlement 568-UR-2022.

10. RÉSOLUTION : ACCEPTATION DU BUDGET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MÉKINAC (OMH)

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Habitation du Québec a fait parvenir le budget 2022 pour l'OMH de Grandes-Piles en date du 23 décembre 2021;
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2022-01-008
APPUYÉ PAR MADAME DORIANE DEMERS-TOUTANT
ET RÉSOLU
QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte le budget 2022 pour l'OMH de Grandes-Piles tel que présenté.

11. RÉSOLUTION : DATE DE LA PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU BUDGET MUNICIPAL 2022

ATTENDU la présentation du budget municipal sera faite aux citoyens de Grandes-Piles dans la séance du 24 janvier 2022;
CONSIDÉRANT QUE le dépôt du budget sera accepté tel que présenté par le conseil municipal;
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON 2022-01-009
APPUYÉ PAR MADAME MARTINE MULLER
ET RÉSOLU
QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise la présentation et le dépôt du budget 2022 le lundi 24 janvier 2022 à 16 h 00 à la salle communautaire de Grandes-Piles ou en visioconférence;
QU'une invitation à la population sera faite par les voies habituelles.

12. RÉSOLUTION : RENOUVELLEMENT CONTRAT AVEC LA SPA MAURICIE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Grandes-Piles a une entente avec la SPA Mauricie qui est venue à échéance;
ATTENDU le renouvellement de l'entente de service du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022;
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON 2022-01-010
APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
ET RÉSOLU
QUE la Municipalité de Grandes-Piles renouvelle l'entente de service 2022 avec la SPA Mauricie au montant de 2 000 \$

13. RÉSOLUTION : DEMANDE PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EEC) 2022

ATTENDU QUE la période pour la présentation des demandes pour le programme Emplois Été Canada est ouvert jusqu'au 25 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grandes-Piles désire adhérer au programme en faisant la demande pour de jeunes travailleurs pour l'été 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME DORIANE DEMERS-TOUTANT 2022-01-011

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise, monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et greffier-trésorier, à faire une demande pour de jeunes travailleurs subventionnés pour l'été 2022.

14. RÉSOLUTION : GAGNANTS DU CONCOURS GRANDES-PILES EN LUMIÈRE

ATTENDU un concours mis en place afin d'encourager, reconnaître et remercier l'effort d'illuminer la municipalité des citoyens de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE c'est par un tirage parmi tous les participants inscrits;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embellissement a fixé 3 prix, soit, trois cartes-cadeaux de « J'achète Mékinac » d'une valeur de 100 \$ chaque;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARTINE MULLER 2022-01-012

APPUYÉE PAR MADAME DORIANE DEMERS-TOUTANT

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles récompense;

1) Marius et Guy Choquette

2) Christine Bergeron

3) Agathe St-Jean

en remettant trois cartes-cadeaux de « J'achète Mékinac » d'une valeur de 100 \$ chaque;

QUE le conseil municipal remercie tous les propriétaires qui ont participé au concours.

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2022-01-013

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

La levée de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 à 16 h 43.

Caroline Clément
Maire

Pierre Beauséjour
Directeur général
Greffier-trésorier

Je, Caroline Clément, présidente de l'assemblée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Caroline Clément, Maire

Certificat de crédits

Je, soussigné greffier-trésorier, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Pierre Beauséjour
Directeur général et Greffier-trésorier